



Comités d'audit et présentation de l'information sur la durabilité

**Attentes changeantes, difficultés actuelles et questions
à examiner dès maintenant**

Une année de changement

Jusqu'à présent, 2023 a été une année importante. En février, le gouvernement du Canada a annoncé que ses principaux fournisseurs devaient commencer à établir des cibles de réduction des émissions et à rendre compte de leurs progrès dans les plus brefs délais. Puis en mars, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié une directive exigeant que toutes les institutions financières sous réglementation fédérale divulguent des informations sur le climat dès l'année prochaine. Au cours de l'été, la Commission européenne a approuvé les normes européennes d'information sur la durabilité, et l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié ses deux premières normes mondiales de présentation de l'information sur la durabilité, attendues de longue date.

Les normes de l'ISSB devraient constituer la base de la présentation de l'information par les sociétés ouvertes ici au Canada. Il convient de noter que, même si elles ne sont pas encore en vigueur au pays, ces normes ne sont pas uniquement axées sur les mesures traditionnelles à l'égard des émissions et de la durabilité, mais introduisent également une quantification financière des risques inhérents. Cette approche permet non seulement de renforcer la corrélation entre la durabilité et l'information financière, mais aussi de l'intégrer dans le champ de compétence du

comité d'audit, du moins dans une certaine mesure. Dans ce contexte, nul doute que la situation évolue rapidement, même si des directives supplémentaires sont attendues de la part des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité, de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres organismes.

Des attentes en constante évolution

Les nouveaux cadres et les nouvelles réglementations ne sont pas les seuls à évoluer. Alors que la déclaration volontaire devient obligatoire, une importance croissante est accordée à l'exactitude des informations, même dans le cas des informations fournies volontairement. Au Canada, les commissions de valeurs mobilières ont déjà exigé de certaines entreprises qu'elles procèdent à des ajustements, et le Bureau de la concurrence a fait de l'écoblanchiment une priorité, des mesures de mise en application et des enquêtes étant déjà en cours. Entre-temps, aux États-Unis, la SEC a mis sur pied un groupe de travail sur le climat et les facteurs ESG au sein de sa Division of Enforcement, qui a déjà intenté des actions contre certaines de ses plus grandes sociétés inscrites dans un large éventail de secteurs. Des deux côtés de la frontière, les questions se multiplient quant à la concordance entre les hypothèses contenues dans les rapports sur la durabilité et celles qui sous-tendent les

états financiers. Comme tous ces éléments viennent s'ajouter aux risques croissants d'atteinte à la réputation, à l'activisme des actionnaires et aux poursuites judiciaires, il est évident que les enjeux ont changé.

L'évolution des attentes à l'égard de la fiabilité des informations sur la durabilité est un aspect important dans la mesure où les entreprises ont, pour la plupart, élaboré ces rapports séparément des fonctions responsables de la présentation des informations financières et réglementaires et d'autres renseignements obligatoires. Nombre d'équipes spécialisées dans la durabilité ont travaillé sans relâche sans disposer des mêmes infrastructures que celles dont disposent les autres secteurs. Si une telle démarche était logique à l'époque, les attentes se font de plus en plus nombreuses envers les entreprises, qui doivent faire preuve de la même rigueur en ce qui concerne les processus internes, la gouvernance et les contrôles relatifs à la présentation de l'information sur la durabilité que celle qu'elles exercent à l'égard de l'information financière. En fait, les directives du BSIF en font une exigence explicite, et le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission a récemment mis en place le cadre sur la mise en œuvre d'un contrôle interne à l'égard de l'information sur la durabilité, parallèlement au cadre qu'il a établi pour la présentation de l'information financière.



Difficultés du contexte actuel

Alors que les comités d'audit et les équipes financières s'interrogent sur les données et les contrôles utilisés aujourd'hui pour la production de rapports, certains choisissent de fournir moins de nouvelles informations ou de réduire les informations existantes afin de se donner suffisamment de temps pour s'adapter. Voici certains des aspects qui posent le plus souvent problème



Champ d'application incorrect

Données sur les émissions ou autres informations non prises en compte pour certaines entités situées à l'intérieur du périmètre opérationnel du groupe et non incluses dans les rapports (p. ex. filiales contrôlées).



Données sur les émissions manquantes

Application inadéquate des exigences en fonction du périmètre organisationnel et opérationnel.



Alignement des scénarios

Prise en compte non cohérente de la planification qualitative des scénarios, étayée par des évaluations quantitatives des scénarios alignées sur la présentation de l'information financière.



Données erronées (internes et tierces)

Erreurs de feuille de calcul avec codage en dur et données non vérifiées ou incorrectes provenant de sources internes ou externes qui n'ont pas fait l'objet de procédures visant à valider les attributs de qualité des données.



Informations écartées

Informations non prises en compte pouvant entraîner des inexactitudes en raison de l'utilisation d'ensembles de données incomplets (p. ex. lorsque certaines échéances ou certains types de données font l'objet d'un suivi manuel ou dans des systèmes distincts et que les données supplémentaires n'ont pas été obtenues ou estimées).

Bien que les points ci-dessus puissent sembler peu compliqués depuis la perspective de la présentation de l'information, dans chaque cas, ils conduisent à des ajustements importants, parfois même à des périodes historiques. Bien entendu, la détermination du seuil de signification peut elle-même être un défi dans le contexte de la présentation de l'information sur la durabilité.

Les questions à examiner dès aujourd'hui

Au vu de ces défis et de ces attentes, les cinq principales questions que les comités d'audit et de gestion des risques devraient se poser aujourd'hui sont les suivantes :

1. De quelle manière avons-nous déterminé les parties qui s'appuient sur les informations sur la durabilité que nous publions aujourd'hui, à quelles fins ces informations sont-elles utilisées et quels risques cela pourrait-il engendrer?
2. Comment veillons-nous à ce que la présentation de l'information sur la durabilité, y compris l'alignement sur les états financiers, soit fidèlement reflétée à tous égards importants (p. ex. grâce à un champ d'application, à des processus, à une gouvernance et à des contrôles bien documentés, à un audit interne, à un processus de certification indépendante, etc.)?
3. Si nous obtenons une certification indépendante, quelles erreurs ont été corrigées, le cas échéant, en raison des travaux effectués et quels changements de processus ou quelles ressources supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires?

4. Quels aspects de nos rapports actuels et futurs (y compris les informations obligatoires et les informations volontaires prévues) sont les plus exposés au risque d'inexactitudes? Devrions-nous limiter certains renseignements?
5. Compte tenu de notre stratégie d'entreprise, à quoi devraient ressembler notre modèle de présentation de l'information sur la durabilité et la gouvernance du conseil d'administration dans trois ans, et quel est notre plan pour y parvenir?

Il est compliqué de se préparer à l'avenir des rapports sur le développement durable. Si vous souhaitez discuter de votre situation et de vos questions uniques avec un membre de l'équipe, veuillez vous mettre en relation avec un de nos leaders de la présentation de l'information sur la durabilité : **Livia Arrigoni**, **Nura Taef** ou **Chris Wood**.



Personnes-ressources :

Livia Arrigoni

Associée, Leader présentation de l'information sur la durabilité

Deloitte Canada

514-393-6773

larrigoni@deloitte.ca

Nura Taef

Associée, Leader présentation de l'information sur la durabilité

Deloitte Canada

416-874-3324

ntaef@deloitte.ca

Chris Wood

Associé, Leader présentation de l'information sur la durabilité

Deloitte Canada

416-354-0602

chrwood@deloitte.ca



À propos de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans différents secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500MD par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Notre raison d'être mondiale est d'avoir une influence marquante. Chez Deloitte Canada, cela se traduit par la création d'un avenir meilleur en accélérant et en élargissant l'accès au savoir. Nous croyons que nous pouvons concrétiser cette raison d'être en incarnant nos valeurs communes qui sont d'ouvrir la voie, de servir avec intégrité, de prendre soin les uns des autres, de favoriser l'inclusion et de collaborer pour avoir une influence mesurable.

Pour en apprendre davantage sur les quelque 312 000 professionnels de Deloitte, dont plus de 12 000 font partie du cabinet canadien, veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter, Instagram ou Facebook.